

Editorial du Président

Voici bientôt un an que la nouvelle direction du SEY a pris ses fonctions (nouveau Président et nouvelle Directrice du service).

Plusieurs actions et démarches ont été lancées, certains résultats ont déjà été obtenus ; mais d'autres sont encore à l'étude et nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de chacun de ces dossiers.

L'étude des compétences offertes par les autres syndicats d'énergie ont été engagée afin d'analyser l'opportunité de les ajouter aux prestations du SEY. Cela nécessite un changement des statuts du syndicat, aussi, un groupe de travail mène actuellement cette réflexion.

La recherche de nouveaux locaux nous est apparue indispensable pour offrir au personnel un cadre de travail satisfaisant et permettre un accès plus aisé à tous.

L'automne a été particulièrement riche en manifestations et en événements : petits déjeuners d'information, conférences, débats, réunions de proximité...

Marc Emonet
Président du SEY

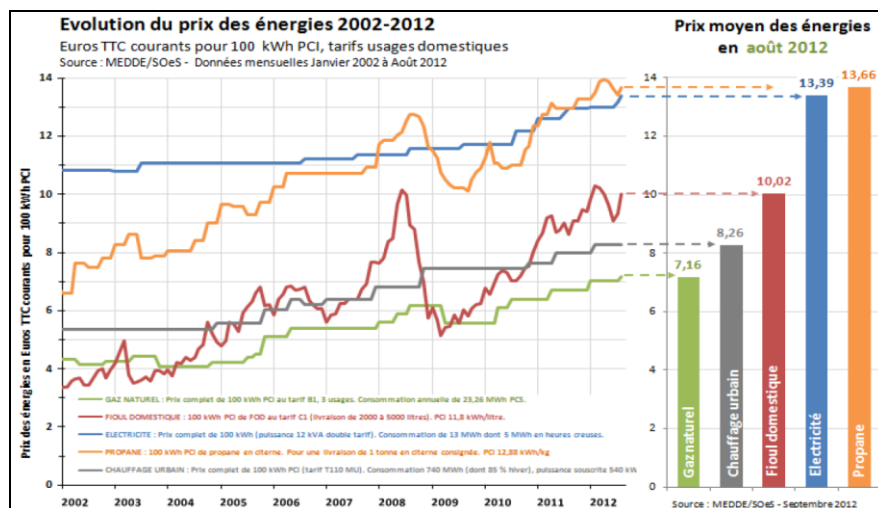
Sommaire

1	Le premier petit déjeuner avec GRDF	1
2	La participation du SEY aux Universités des Mairies des Yvelines.....	1
3	La conférence départementale	2
4	Réunions de proximité	2
5	Soutien au Lancement du « club Grenelle Yvelines » d'EDF	3
6	La visite du site expérimental du compteur Linky	3
7	Le SEY déménage	3
8	Réflexions sur les statuts.....	4
9	Rapports d'activité	4
	Actualités.....	4

1 LE PREMIER PETIT DEJEUNER AVEC GRDF

Il s'est déroulé le 27 septembre 2012 au Foyer Rural de Jouars Ponchartrain et a réuni près de la moitié des communes qui nous ont transféré leur compétence gaz. Les échanges ont été particulièrement fructueux et concernaient différents sujets dont le projet de nouveau contrat syndical.

Un tableau sur l'évolution du prix de l'énergie a été présenté et il est reproduit ci après :



Il convient de remarquer en particulier l'évolution du prix du gaz naturel comparé à celui de l'électricité !...

2 LA PARTICIPATION DU SEY AUX UNIVERSITES DES MAIRIES DES YVELINES

Au cours de cette manifestation qui s'est déroulée le 9 octobre aux Pyramides de Port Marly, le SEY a animé une table ronde sur un sujet d'actualité : « **la propriété des réseaux de télécommunications dans les collectivités locales** » avec la contribution de M. Braconnier du Conseil Général, M. Salaberry de la FNCCR et M. Fages d'Orange.

Synthèse des débats qui furent animés :

La France en matière de télécommunications connaît une mutation historique avec le passage du cuivre à la fibre optique. Dans ce contexte, la notion de propriété est fondamentale.

Deux dates sont à retenir pour définir le régime de propriétés :

- Avant 1997 : la loi est claire : la personne publique qui a payé les travaux est propriétaire
- Après 1997 : les collectivités sont propriétaires sauf si une convention dit le contraire...

Deux lois importantes s'imposent :

- 1990 : un chapitre concerne le transfert de la propriété du réseau historique à France télécom,
- 1996 : le génie civil construit dans le domaine public par FT appartient à FT. La FNCCR et France Télécom ont passé un accord national sur une convention d'enfouissement avec deux possibilités pour les communes Maître d'ouvrage :
 - Option A : les communes sont propriétaires et assurent la maintenance des infrastructures.
 - Option B : France Télécom devient propriétaire et assure la maintenance.

Quel choix pour les communes ?

Le Département des Yvelines, dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, prend en charge le déploiement de la fibre optique sur le territoire non couvert par l'initiative privée, correspondant aux zones rurales du département.

Il est donc nécessaire de coordonner l'ensemble des travaux d'enfouissement avec les intérêts concomitants de chaque partenaire. Pour les zones rurales, la collectivité, en gardant la propriété, devient l'interlocuteur facilitateur pour le Conseil général.

L'intérêt de poser des fourreaux lors de travaux d'enfouissement ?

Il est nécessaire d'avoir un déploiement de fourreaux cohérents sur un linéaire conséquent avec une vraie stratégie d'ensemble.

Le Conseil général a déjà financé 1500 km de réseau à enfouir sans définir une stratégie d'ensemble et sans clarifier la propriété des réseaux. Une architecture de déploiement et de financement est en cours de validation pour les années à venir.

Pour l'heure, le préalable pour le Conseil général est de recenser les fourreaux existants. Pour cela deux solutions sont possibles : soit chaque communauté de communes se charge de ce relevé, soit un syndicat d'énergie propose de le réaliser. Le SEY, par sa représentativité et en tant qu'autorité concédante est légitimement bien positionné pour réaliser ce recensement et peut devenir l'interlocuteur unique. Il reste cependant encore à définir le mode et le niveau de financement liés à cette prestation.

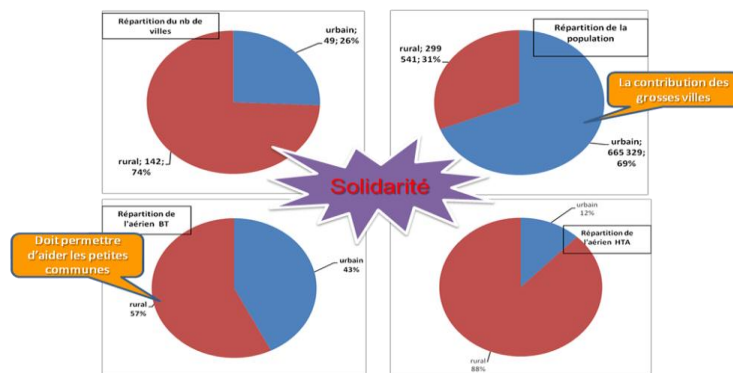
3 LA CONFÉRENCE DÉPARTEMENTALE

Conformément à l'article 21 de la loi sur la Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité (NOME), les autorités organisatrices de distribution publique d'électricité et les concessionnaires doivent présenter lors d'une conférence organisée sous l'égide du Préfet, les investissements réalisés et ceux à programmer sur le réseau électrique.

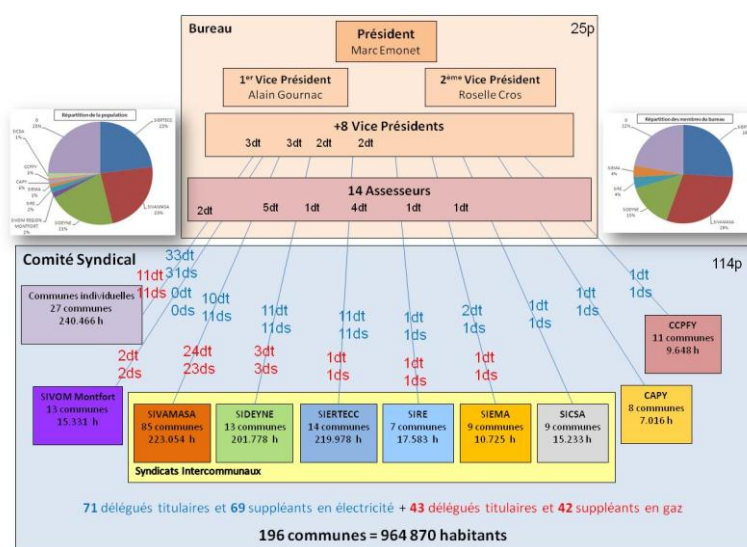
C'est ce que nous avons fait au cours de cette première conférence qui s'est déroulée le 19 octobre à la Préfecture des Yvelines à Versailles. Nous avons pu constater que d'autres autorités concédantes comme le SIGEIF ou la CASQY représentaient respectivement 23% et 10% de la population des Yvelines ; nous avons alors précisé que si le SEY ne représentait que 62% de la population, cela correspondait à 73% du nombre des communes des Yvelines !

En outre la majorité des communes adhérentes au SEY (74%) sont rurales et ne représente que 31% de la population, c'est ce qui démontre le rôle incontestable de solidarité que doit jouer le SEY en faisant contribuer les grandes villes (souvent assez

bien équipées) au développement des plus petites (qui ont beaucoup plus de besoin).



Nous avons également rappelé à cette occasion la complexité de notre organisation actuelle :



4 REUNIONS DE PROXIMITE

Les réunions de proximité (anciennement réunion de zone) ont redémarré depuis septembre 2012. C'est l'occasion de rapprocher les usagers des opérateurs et de permettre aux communes de s'exprimer et résoudre certains problèmes de terrain directement avec le gestionnaire du réseau électrique.

Conformément à ce qui avait été précédemment annoncé, la concession a été redécoupée en 6 secteurs et les invitations ont été lancées avec un questionnaire à remplir pour que le concessionnaire puisse préparer les réponses aux questions.

Les 4 premières réunions de proximité se sont tenues de septembre à octobre ; elles ont permis de réunir une vingtaine d'élus et de techniciens des services communaux à chaque fois.

Les questions portent essentiellement sur les délais de réalisation des raccordements, les difficultés parfois à trouver le bon interlocuteur, et des ouvrages défectueux ou à entretenir ont été signalés.

Au cours de la réunion du secteur de Buchelay du 11 octobre, peu de problème ont été évoqués et ERDF a présenté le projet d'un nouveau poste source à Boinville en Mantois de 2x70 MW qui devrait contribuer à améliorer la qualité de l'électricité de façon significative..

Au cours de la réunion du secteur de Conflans Sainte Honorine et du Pecq, EDF a présenté sa démarche en matière de tarifs

sociaux ; ce service qui peut se mettre en relation avec les services sociaux des communes a particulièrement intéressé les personnes présentes. Pour les Yvelines, il convient de contacter **Lionel HERGAULT (06 65 94 11 17)** email : lionel.hergault@edf.fr

Au Pecq, la réunion a été présidée par Alain GOURNAC, qui a rappelé à cette occasion, la nécessaire et inéluctable évolution départementale des syndicats d'électricité.

A noter, il a été indiqué que des conseillers ERDF peuvent se déplacer pour une sensibilisation du personnel communal et/ou de tous les utilisateurs potentiels d'outils susceptibles de rentrer en contact avec les lignes électriques (agriculteurs, pêcheurs...)

La finition des chantiers, en particulier la réfection des enrobés a été critiquée dans la plupart des réunions, en raison de délais d'exécution trop long, de couleur d'enrobé non adaptée ou de matériaux mal mis en œuvre.

ERDF a indiqué avoir pris la mesure des problèmes posés, et a mis en place des solutions :

- Recrutement de superviseurs chargés de contrôler la bonne exécution des chantiers
- Paiement des entreprises sous-traitantes au résultat, en fonction de la qualité du chantier et des finitions.

Enfin, la désignation d'interlocuteurs privilégiés semble répondre positivement aux souhaits des communes car ils assurent la continuité des dossiers et arrivent à résoudre la majeure partie des problèmes posés.

Prochaines réunions

Secteur de Pontchartrain, le 29 novembre 2012

Secteur de Rambouillet, le 3 décembre 2012

5 SOUTIEN AU LANCEMENT DU « CLUB GRENELLE YVELINES » D'EDF

Le 13 novembre 2012, EDF lance une opération « le club Grenelle 78 » au cours d'un petit déjeuner qui se déroulera au Foyer rural de Jouars Pontchartrain. Nous soutenons avec l'UMY cette initiative qui traite des différents moyens pour réduire les consommations d'énergie.

La commune de Rambouillet et la commune de Bougival présenteront chacune les actions qu'elles ont engagées dans le cadre des économies d'énergie.

6 LA VISITE DU SITE EXPERIMENTAL DU COMPTEUR LINKY

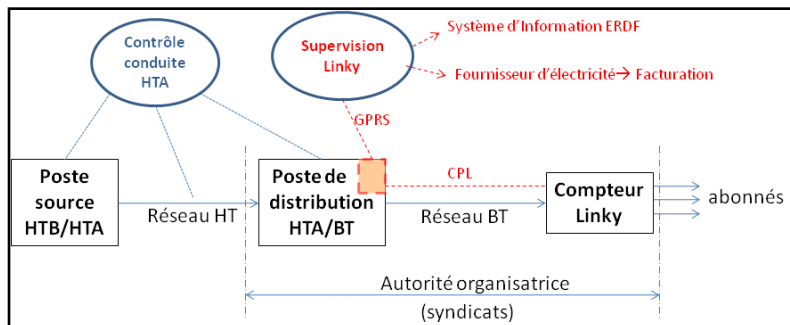
Le SEY a souhaité pouvoir échanger avec un des sites d'expérimentation du Linky pour se faire une opinion ; nous sommes donc allés à Lyon le 17 octobre.

6.1 Les plus du Linky

C'est un Compteur Bleu Electronique (CBE) classique avec en plus :

- un modem de communication sur Courant Porteur en Ligne (CPL),
- une horloge interne intégrant la grille tarifaire,
- un logiciel évolué et évolutif,
- un contacteur permettant les télécommandes,
- un cryptage de sécurité.

6.2 Le réseau



6.3 Avantages pour le client

- Relevé quotidien des consommations → facturations réelles : sans estimations, ni de présence obligatoire,
- Intervention à distance (mise en service, changement de puissance...) à moins de 24h,
- Grande réactivité des dépannages,
- Visualisation de sa consommation,
- Pilotage de certains équipements.

6.4 Avantages pour ERDF

- Diminution des coûts de gestion (relevés, changement de puissance... à distance),
- Investissements mieux ciblés et réduction des pertes (fraudes...),
- Meilleurs suivis de la qualité de fourniture chez le client,
- Permet une optimisation des consommations pour lisser les pics et intégrer les producteurs d'électricité (éolien, photovoltaïques) et surtout l'arrivée en masse des véhicules électriques...

6.5 Expérimentation

172 000 compteurs ont été installés à Lyon et 88 000 en Touraine ; les Linky sont devenus opérationnels à partir d'avril 2011. 92% des clients sont satisfaits de l'opération et 83% considèrent que Linky correspond à une évolution positive.

6.6 Financement et propriété

Les 4,3 Mds d'€ nécessaires pour le déploiement total seront empruntés par ERDF et remboursés sur 20 ans. L'autorité concédante restera propriétaire des compteurs et il sera prévu une soultte en cas de changement du concessionnaire avant le terme du contrat.

7 LE SEY DEMENAGE ...

Les équipes permanentes du SEY travaillaient jusqu'à présent dans un gîte aménagé en bureau dans la commune d'Hargeville.

Ce village bien que pittoresque est excentré et mal desservi par les moyens de communication. Les bureaux non fonctionnels ne sont pas propices au développement du syndicat.

C'est pourquoi après une étude comparative et détaillée entre plusieurs solutions, le meilleur compromis s'est trouvé être dans de véritables bâtiments professionnels à Jouars-Pontchartrain

près de la nationale 12. Le Bureau syndical a confirmé son accord dans la délibération du 24 mai 2012. Le déménagement est prévu le 3-4 décembre 2012. Quelques perturbations sont donc possibles, toute l'équipe du SEY fera le maximum pour rester en contact avec ses adhérents.

7.1 Bureaux à Hargeville

Bureaux au 2^{ème} niveau (accès direct de la cage d'escalier, sans porte)



Salle de réunion (et bureau du Président)



7.2 Futurs bureaux à Jouars-Ponchartrain

Bâtiments vus de l'extérieur (seul un 1/2 étage sera utilisé) :



Couloir d'accès aux bureaux :



8 REFLEXIONS SUR LES STATUTS

Le SEY fonctionnant comme un syndicat « à la carte », ses statuts ne sont plus conformes et nécessitent d'être modifiés. De par l'extension de son territoire, la représentativité au sein des instances délibérantes n'est plus en adéquation.

Sujet complexe, aussi, un groupe de travail constitué de 8 élus s'est réuni pour une première concertation sur le sujet le 16 octobre, une autre réunion est programmée le 20 novembre 2012.

9 RAPPORTS D'ACTIVITE

Le rapport d'activité du concessionnaire GrDF a été présenté le 27 septembre lors du petit déjeuner GAZ.

Les rapports d'activité des concessionnaires ERDF et EDF seront présentés lors du Comité syndical du 22 novembre.

Le rapport de contrôle élaboré par le SEY sur les données du concessionnaire ERDF de l'année 2011 sera aussi présenté lors de ce Comité.

Un contrôle sur l'activité du concessionnaire GrDF est en cours de réalisation. Le SEY a sollicité l'appui d'un cabinet spécialisé pour mener à bien cette mission.

Les comptes rendus d'activité d'ERDF et de GrDF 2011 peuvent être adressés par le secrétariat du SEY aux délégués ou aux collectivités sur demande.

ACTUALITÉS ...

Le Sénat a « retoqué » dans la nuit du mardi 30 octobre le texte sur la tarification progressive de l'énergie. Le texte débattu prévoyait l'instauration d'un tarif progressif consistant à facturer la consommation de gaz, d'électricité et de chaleur (quels que soient le fournisseur et le type d'offre souscrite) selon un système de « bonus/malus » ainsi que son volet étendant les tarifs sociaux de l'énergie. A noter qu'aucune solution technique n'avait été avancée et que le projet risquait de remettre en cause les possibilités du compteur Linky...

En ce qui concerne le texte sur la tarification progressive, le gouvernement peut convoquer une CMP (Commission Mixte Paritaire composée de 7 sénateurs et de 7 députés) qui réaménage le projet de loi et soumet ses conclusions au vote des deux chambres. Le gouvernement peut aussi sauter l'étape de la CMP et c'est dans tous les cas l'Assemblée Nationale qui aura le dernier mot.

La proposition de loi (PPL) « visant à préparer la transition vers un système énergétique » est inscrite en procédure accélérée (une lecture par assemblée) poursuit néanmoins son parcours parlementaire.

(source : site internet Public Sénat, 30/10/2012).



Contact : **Syndicat d'Énergie des Yvelines**
Place de l'Eglise
78 790 HARGEVILLE
Tél : 01 30 42 36 78
e-mail : accueil@sey78.fr